

Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4020

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité LyonBiopôle - Soutien à l'animation et à la promotion du pôle de compétitivité LyonBiopôle et au développement du projet Eurobiocluster sud - Convention 2007 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de R&D (recherche et développement) et sur l'animation des pôles de compétitivité qu'elle soutient.

La présentation de LyonBiopôle

LyonBiopôle a été labellisé pôle de compétitivité mondial le 12 juillet 2005. Il représente l'atout principal de la politique de développement économique à la filière des sciences de la vie que la Communauté urbaine met en œuvre depuis plusieurs années. La Communauté urbaine a été à l'initiative de LyonBiopôle et soutient, aujourd'hui, son développement.

Centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, LyonBiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et animales de façon globale, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement en intégrant les systèmes d'administration originaux. Cette approche intégrée vise à élaborer un bouclier sanitaire, qui va de l'identification du virus à la protection des populations. Il permettra, d'une part, d'accélérer et de sécuriser la sortie de produits biologiques innovants pour explorer de nouvelles voies liées aux biotechnologies (vaccins thérapeutiques, anticorps monoclonaux, thérapie génique, thérapie cellulaire, etc.), d'autre part, d'accéder à de nouveaux marchés, en particulier celui des cancers viro-induits.

Le pôle s'appuie sur l'axe Lyon/Grenoble symbolisant une synergie forte entre la biologie industrielle, la biologie structurale et les micro-nanotechnologies.

Afin d'atteindre les objectifs fixés et d'assurer la gouvernance du pôle, l'association LyonBiopôle a été créée en novembre 2005. Son conseil d'administration est constitué de six entreprises leaders dans leur domaine d'activité (bioMérieux, Sanofi Pasteur, Merial, Becton Dickinson, OPi, Protein 'eXpert) et de quatre centres de recherche (CEA-commissariat à l'énergie atomique, Inserm-institut national de la santé et de la recherche médicale, CNRS-centre national de la recherche scientifique, fondation Mérieux). D'autres acteurs ont déjà rejoint le pôle : les PME et start-up Transgène, Genzyme, ImmunID Technologies, Flamel, Indicia, GenOway, Biotray, etc. ainsi que les universités de Lyon et Grenoble, l'École normale supérieure des sciences, les Hospices civils de Lyon, le laboratoire P4 Inserm Jean Mérieux.

Le bilan 2005 - 2006

LyonBiopôle a été conçu comme un outil d'interface et de rapprochements entre industriels et académiques. LyonBiopôle a travaillé au montage de projets R&D (recherche et développement) multipartenariaux : au total ce sont 22 projets représentant 86,6 M€ de dépenses financés à hauteur de 27,9 M€ par l'aide publique.

- Projets retenus et financés par le fonds de compétitivité des entreprises (FCE) :

En 2005 et 2006, six projets partenariaux ont été labellisés par le pôle et retenus par le ministère de l'industrie dans le cadre de ses appels FCE, représentant 61,2 M€ d'investissement (44,6 M€ de financement privé et 16,6 M€ de financement public dont 11,2 M€ de l'Etat et 2 M€ de la Région et de la Communauté urbaine) ;

- Projets retenus et financés par la Commission européenne :

En 2006, LyonBiopôle a contribué au montage et à l'obtention de financements de la Commission européenne pour deux projets, dans le cadre de l'appel à projets de mars 2006 sur la grippe aviaire. Ils représentent 5,4 M€ d'investissement soit une aide totale de 3,3 M€.

Projets retenus et financés par l'agence nationale de la recherche (ANR) :

14 dossiers labellisés ont été retenus par l'ANR sur les deux années 2005 et 2006.

LyonBiopôle travaille également avec différents réseaux de recherche :

. RTRA innovations en infectiologie : LyonBiopôle est membre fondateur du réseau thématique de recherche avancée RTRA innovations en infectiologie, retenu par l'Etat en 2006.

. Clara (cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes) : mise en place d'une collaboration avec le Clara pour élaborer un programme européen sur les mécanismes de la cancérogénèse viro-induite dans le cadre du 7^e programme cadre de recherche et développement (PCRD).

Le plan d'action 2007

Axe 1 - monter des projets de R&D

LyonBiopôle a pour ambition d'être un accélérateur d'innovation, facteur de compétitivité des entreprises. Le pôle se concentrera à viser les objectifs suivants :

- le développement des PME,
- l'ancrage des grands groupes,
- la valorisation de la recherche publique,
- l'attractivité internationale du territoire et de ses acteurs.

L'objectif de LyonBiopôle est de dynamiser la relation industrie, la recherche publique. Il s'agit donc ici de continuer à proposer une véritable offre de service LyonBiopôle aux porteurs de projets :

- monter des projets R&D et rechercher des financements publics,
- assurer la qualité du label, impulsion à donner plus particulièrement pour les appels ANR,
- monter des projets européens dans le cadre du 7^e PCRD et aider les PME dans ce nouveau contexte financier favorable,
- l'objectif est de réaliser trois projets FCE pour début 2007, un à trois projets européens, environ dix projets ANR.

Axe 2 - mettre en place les conditions d'émergence de nouveaux projets, de nouvelles collaborations et réaliser éventuellement des innovations de rupture

Il s'agit d'être en capacité de créer les meilleures conditions pour trouver les opportunités et faire émerger de nouveaux projets. Cela passe par :

- le développement d'une animation technologique et scientifique (échanges, réseaux, identification des étapes technologiques etc.),
- la poursuite des collaborations avec des réseaux de recherche tels que : Clara (cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes) RTRA Innovations en infectiologie,
- la création d'une plate-forme physique technologique : le centre d'infectiologie.

Le projet de centre d'infectiologie doit pouvoir contribuer à l'initiation de nouveaux projets de recherche et de nouvelles activités industrielles en collaboration forte dans les domaines d'activité du pôle. Ce centre sera la structure physique visible du pôle de compétitivité, pour attirer et consolider les équipes de recherche sur les champs du pôle. Une étude de faisabilité est en cours pour caractériser le produit immobilier et estimer une première approche des coûts, rechercher des sites d'implantation, proposer des modes de financement et de portage, étudier différents montages juridiques possibles et modes de gestion, proposer une formule transitoire en parallèle.

Axe 3 - développement à l'international : Eurobiocluster sud

L'ambition visée est de devenir l'élément d'attractivité principal des activités de recherche, de développement, de formation et de promotion en matière de maladies infectieuses, au niveau européen.

Pour cela, LyonBiopôle doit construire une offre commerciale d'accueil, d'accompagnement et de financement (le cas échéant) de projets technologiques et scientifiques, ce qui permettra, entre autres, d'attirer des équipes internationales de renommée dans les domaines des maladies infectieuses. Cette offre constituera l'outil de la stratégie de déploiement à l'international du pôle.

Plusieurs projets vont être mis en place :

- développer l'internationalisation des projets LyonBiopôle à l'échelle mondiale,
- développer des projets collaboratifs interrégionaux entre LyonBiopôle et prioritairement les régions ciblées (Catalogne, Lombardie, Genève Lausanne, Munich, Bade-Württemberg) formant l'Eurobiocluster Sud,
- rendre plus visible l'axe Lyon-Grenoble, comme terre d'accueil pour des investissements internationaux dans les BIO dans des thématiques renforçant la prééminence en infectiologie.

Les premières étapes de la mission seront :

- identifier les acteurs de l'infectiologie (prioritairement), le cancer et les neurosciences (délai : trois mois),
- développer des contacts entre les partenaires de l'Eurobiocluster,
- contribuer à l'émergence de projets communs de collaboration interpôles,
- établir LyonBiopôle comme tête de réseau infectiologie au sein d'Eurobiocluster,
- promouvoir le pôle à l'International.

Deux grands rendez-vous internationaux permettront d'afficher LyonBiopôle comme produit d'appel de la région Rhône-Alpes mettant en avant les compétences de ces deux principales agglomérations Lyon et Grenoble :

- BioVision, 12-13 mars 2007 à Lyon : LyonBiopôle participera à l'événement BioVision et est partenaire de l'action de promotion du tertiaire avec les acteurs des sciences de la vie,

- BIO, Boston : avec le soutien du ministère de l'industrie, LyonBiopôle organise un séminaire de promotion à l'international des pôles de compétitivité à l'occasion de BIO, qui se tiendra au centre de conférences de la Harvard Medical School le 6 mai.

- Le tableau prévisionnel des dépenses et des recettes pour l'année 2007 est le suivant :

Libellé	Dépenses (en €)	Libellé	Recettes (en €)
animation/coordination	1 019 202	contributions financières entreprises	363 500
		subventions	1 057 000
		dont : communauté urbaine de Lyon : 325 000	
		Région : 325 000	
promotion étude/analyse scientifique/conseil	294 266	Arteb (Etat/Région)	50 000
projet Eurobiocluster et développement international du pôle	107 561	opération internationale pôle de compèt' BIO (Etat)	45 761
autres dépenses (hébergement, déplacement etc.)	95 332		
Total	1 516 261		1 516 261

Il est proposé que la Communauté urbaine participe au financement de l'animation du pôle de compétitivité LyonBiopôle à hauteur de 100 000 € sur 2007 et à hauteur de 225 000 € sur Eurobiocluster.

- Evaluation et suivi des activités et des résultats du pôle :

L'activité de LyonBiopôle suivra, sur la base de son rapport d'activité annuel, les retombées locales de ses actions engagées et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée notamment par des critères quantitatifs et qualitatifs, comme par exemple :

- la croissance du nombre d'adhérents (groupes industriels, petites et moyennes entreprises et industries, laboratoires et centres de recherche, unités de formation),
- les projets transversaux lancés au cours de l'année, notamment le centre d'infectiologie,
- les projets technologiques lancés au cours de l'année,
- le nombre et la qualité des coopérations développées à l'international,
- la présentation régulière du tableau de suivi du pôle (tableau d'évaluation) ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le soutien de la Communauté urbaine à l'animation et à la promotion du pôle de compétitivité LyonBiopôle et au développement du projet Eurobiocluster sud.

2° - Décide le versement d'une subvention de 325 000 € à l'association LyonBiopôle selon les modalités suivantes : 80 % à la signature de la présente convention, 20 % au vu du bilan des actions 2007.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention de subvention à intervenir avec l'association LyonBiopôle.

4° - La dépense correspondante de 325 000 € sera imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 selon la répartition suivante : opération 0863 : 225 000 €, opération 1294 : 100 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,